

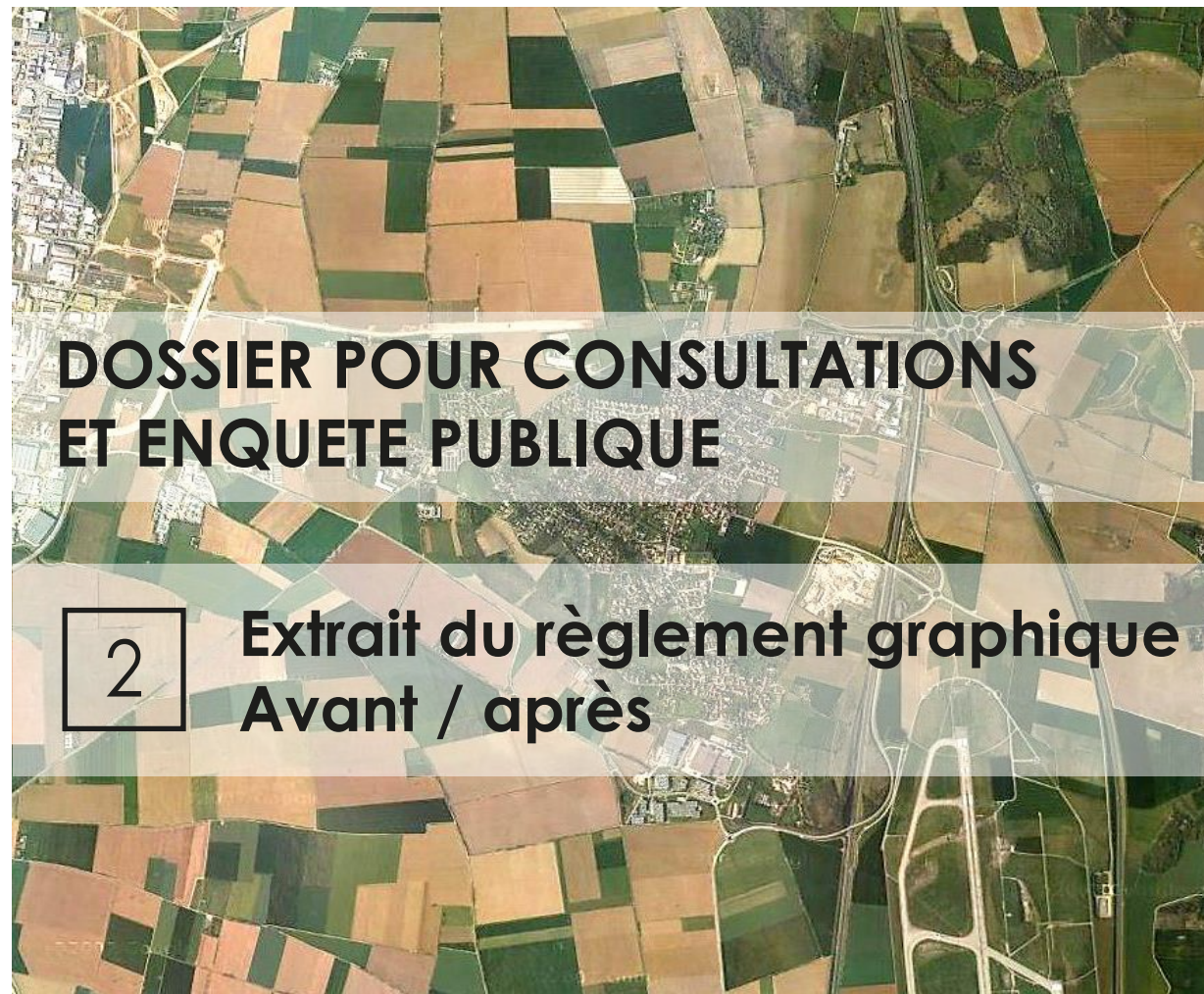
COMMUNE DE PUSIGNAN

PLU approuvé le 9 novembre 2015

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU n°1

*Procédure engagée par arrêté du Président de la CCEL en date du
27 septembre 2024*

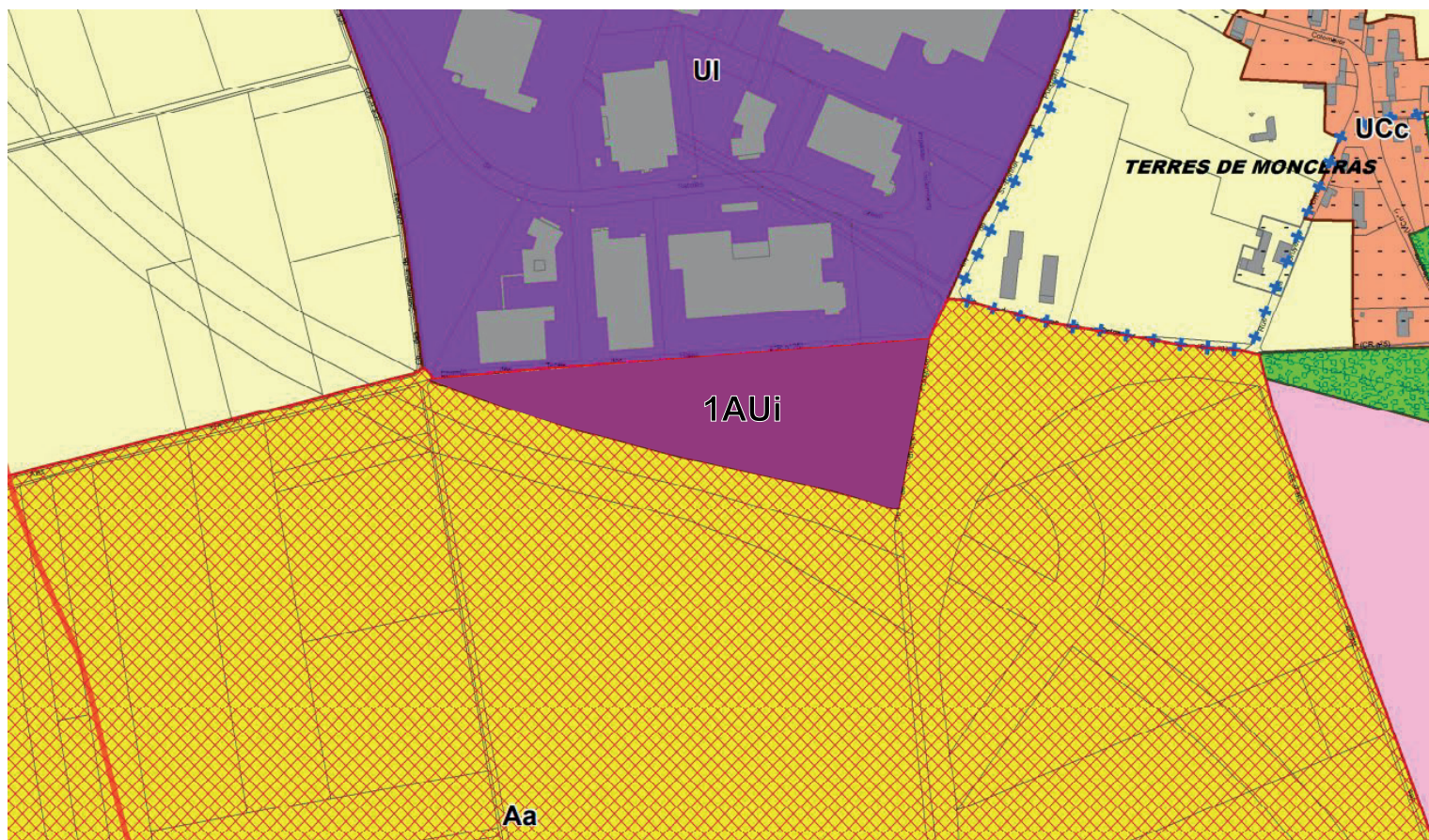


Extrait du plan de zonage n°1 avant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Pusignan relative à la poursuite de l'extension de la ZAE Satolas Green



Limite communale

Extrait du plan de zonage n°1 après la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Pusignan relative à la poursuite de l'extension de la ZAE Satolas Green



Légende

1) ZONAGE

Autres (activités, loisirs)

-  UI : Zone d'activité à vocation industrielle et artisanale
-  UV : Zone aéroportuaire

Zones résidentielles (bâti récent)

-  UCC : Secteur situé en zone C du PEB

Zones agricoles

-  A : Zone agricole
-  Aa : Zone agricole située dans la ZAD (extension de l'aéroport Saint-Exupéry)

Zones naturelles

-  N : Zone naturelle
-  Nu : Zone inconstructible (habitat) en secteur urbain en raison du PEB

Zones d'urbanisation future

- Zones constructibles à court et moyen termes

-  1AU : Extension de la zone d'activités Satolas Green

2) PRESCRIPTIONS D'URBANISME



Emplacement réservé



Périmètre de protection des monuments historiques (AC1)

Élément du paysage à protéger au titre de l'art. L123-1-5 du CU



Parc, jardin ou espace boisé à préserver (L.123-1-5 III 2°)

Règles de mixité sociale (art L123-1-5 4° du CU)



20% minimum de logement aidés pour toute opération de plus de 500 m² de SdP

Section de voies



Autoroute



Route

Cadastre



Limite parcellaire



Bâti



Limite communale